

Jeudi 1er juin 2022

## Rouen reçoit la 4<sup>ème</sup> étoile du Label « Eco-propre »

Depuis 2016 l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU) décerne chaque année ses labels (1,2,3,4 ou 5 étoiles) à des collectivités qui s'engagent à améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics. Rouen fait partie des 6 villes de France avec Bayonne, Cannes, Châtelleraut, Le Havre et Villefranche-sur-Saône qui viennent de décrocher la 4<sup>e</sup> étoile du label « Eco-Propre » en 2023, lors de la remise des Trophées AVPU à Niort, le 25 mai dernier. Rouen figure ainsi dans le top 15 des villes Eco-propre ! A ce jour, seuls Metz, Nice, Niort et Saint-Brieuc ont la 5<sup>ème</sup> étoile.

*Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie et*



*Kader CHEKHEMANI, Adjoint au Maire en charge notamment de la propreté : « Notre collectivité s'engage au quotidien à couvrir tout le spectre de la propreté (entretien des espaces verts, propreté de l'espace public, lutte contre les dépôts sauvages...) et nous tenons à féliciter le travail des agents de la ville pour cette reconnaissance nationale. Rendre Rouen plus agréable à vivre en impliquant la population et les acteurs de la ville est une priorité municipale. ».*

### Contexte :

Dans une volonté d'insérer la collectivité dans une démarche active de diagnostic et de mise en œuvre d'indicateurs objectifs de propreté, la Ville de Rouen a voté l'adhésion à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) lors du Conseil Municipal du 10 décembre 2018. En 2022, la Ville de Rouen obtenait la 3<sup>ème</sup> étoile venant récompenser l'état de propreté effectif des espaces publics de la Ville et la conscience environnementale mise en place tout au long de l'année par les services de la collectivité.

L'obtention de la 4<sup>ème</sup> étoile avait pour objectif d'associer les habitants aux actions de propreté urbaine et voici les éléments du dossier de candidature qui ont permis à la Ville de Rouen d'être lauréate :

#### **. Evaluation de la propreté par un tiers :**

- Sur le territoire de Rouen, une expérimentation, portée par la Métropole Rouen Normandie avec un partenaire extérieur, a été faite afin d'engager des changements de comportements pérennes (éco-gestes) dans le domaine des déchets et des économies d'énergie. Un quartier était ciblé, avec 8 sites distincts. Les habitants dudit quartier ont été sollicités sur des gestes simples mais impactant à court terme une économie financière et/ou une amélioration du niveau de propreté du quartier.

**. Actions collectives de nettoyage**

- Organisation et coordination de nombreuses cleanwalks tout au long de l'année par la Ville de Rouen, qui sont de véritables outils de sensibilisation et d'implication efficace des citoyens ;
- Suite au lancement du plan de lutte contre les mégots, des cleanwalks spécifiques ont été faites au cœur du centre-ville.

**. Mise en œuvre d'applications s'appuyant sur l'implication citoyenne :**

- Application « MONTRI » qui permet de connaître les fréquences de collecte, le positionnement des mobiliers de collecte mais surtout, de signaler par les usagers de l'application, les dysfonctionnements comme des dépôts sauvages ou des corbeilles qui débordent. Grâce au succès de l'application, un module en expérimentation « TRIACT » a été déployé pour gratifier le geste du tri.

**. Implication de publics spécifiques**

- Sensibilisation et implication des agents du service propreté pour qu'ils deviennent les ambassadeurs de l'action publique sur le territoire ;
- Organisation d'actions concrètes avec le Conseil Municipal d'Enfants comme le projet « protéger les océans », qui consistait à agir contre la pollution des cours d'eau et donc des océans ;
- Animations pédagogiques avec le public scolaire ;
- Accompagnement des commerçants avec la fourniture de cendriers de poche ou dans la gestion de collecte des mégots pour ceux qui ont un cendrier sur leur terrasse ;
- Avec Alcome, implication également des buralistes.

**. Démarche proactive sur Internet**

- Les réseaux sociaux sont des moyens efficaces pour développer les interactions entre la ville et les usagers. Ils permettent d'informer des actions mises en places par la collectivité mais également de faire des signalements ou des remarques sur quelconque dysfonctionnement et d'apporter des éléments de réponse dans les meilleurs délais.

**. Appropriation de l'espace public**

- Votation pour le renouvellement des corbeilles par les usagers du domaine public, dotation de cendriers de vote aux bars et restaurateurs les impliquant sur la gestion de leur terrasse...

**. Mise en œuvre d'appels à projets citoyens**

- La Ville poursuit son action en faveur de la démocratie participative et les prochains projets citoyens ne sont pas encore définis pour 2023. Mais elle a permis, lors de la précédente campagne, de mettre en place des projets comme « mollo mégots » et des boîtes à dons permettant de réutiliser des objets plutôt que de les jeter.